

ANIMAUX

Sauvetage  
insolite d'une  
oie gelée au  
lac d'Ardres

Page 21



Aujourd'hui

Retrouvez  
le cahier  
ÉVASION

au centre de votre journal



Insolite

Ces plaques de rues  
à l'orthographe  
originale à Calais

Page 10



Commerce

La bijouterie  
Jannin ferme ses  
portes fin mars

Page 6

Projets

L'école au cœur  
des vœux de  
la ville de Marck

Pages 16 et 17

CULTURE

## CHANNEL : PEDUZZI PRÉPARE SON DÉPART

Apaisé, le directeur du Channel n'aspire plus qu'au départ. Même si les engagements de la ville n'ont pas été tenus à ce jour. Pages 2 et 3



\* Dans les Salles selon stock. Offre valable sur certains modèles d'appareils électroménagers et dans la limite des stocks disponibles. Remise valable sur les matériels, le plan de travail, les accessoires. Pour en bénéficier, il faut nous téléphoner. Service client et nouveaux arrivés. Se renseigner auprès d'un conseiller.

**SOLDES**

JUSQU'À  
**-70%**  
sur nos modèles d'exposition

Chez concepteurs experts. Prenez rendez-vous sur  
**À VOTRE SERVICE CUISINE.DARTY.COM**



SPÉCIAL LITERIE  
**LA QUALITÉ  
À PRIX  
GIVRÉS**

JUSQU'À  
**-50%**

DARTY, C'EST PARTI POUR DURER

**DARTY**

CALAIS Centre-ville  
CC<sup>®</sup> CŒUR DE VIE  
6, BD JACQUARD  
03 21 36 56 11

## ENTRETIEN

# « La scène nationale s'assèche »

À quelques semaines de son départ après 33 ans de direction du Channel, Francis Peduzzi a accepté de répondre à nos questions.

PROPOS RECUEILLIS PAR  
GREGORY FAUCQUEZ

L'année 2023 a été éprouvante pour l'équipe du Channel et son directeur Francis Peduzzi, dont le maire de Calais a souhaité le départ, posé comme condition de sa subvention annuelle. L'engagement, validé par le ministère de la Culture, portait sur 800 000 euros, c'est-à-dire 100 000 euros de moins que prévu par la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2023.

In extremis en décembre, la Ville a versé au Channel 170 000 euros. « Les équipes m'ont alerté sur les difficultés du Channel, y compris sur le versement des salaires. Ces 170 000 euros servaient au maintien des salaires et de l'activité culturelle du Channel » a déclaré au conseil municipal l'adjoint à l'attractivité du territoire, Pascal Pestre. Au total, la convention de la Ville au Channel l'a été de 720 000 euros, et non 800 000 euros, malgré le départ enclenché de Francis Peduzzi.

Ces 170 000 euros votés en décembre, ce n'est pas ce qui était attendu... Ce n'est pas ce que la maire avait promis à la ministre.

Votre départ du Channel est cependant lié à cette promesse de la Ville...

Je vais partir. Je ne sais pas encore quand. Ce sera dans trois semaines ou peut-être quatre, cinq... La Ville savait que j'allais partir et elle n'a pas tenu son engagement.

Est-ce que les 70 000 euros qui manquent peuvent encore venir ?

Non, un budget est annuel, le budget de 2023 est clos. Nous sommes en 2024. La subvention aurait dû être de 900 000 euros, selon la convention pluriannuelle. Et selon la promesse faite à la ministre, elle aurait dû être de 800 000 euros. Et finalement, ce sont 720 000 euros qui ont été versés.

Quelles conséquences cette baisse de subvention a-t-elle eues sur le Channel ?

La politique de coproduction de spectacles par le Channel a disparu. Il y a des dépenses pourtant indispensables que l'on a supprimées. Les conséquences se feront sentir surtout dans les années qui viennent. Grâce à notre connaissance de la vie artistique, nous avons réussi à être malins. C'est-à-dire en faisant venir des spectacles capables de réunir un large public tout en n'étant pas chers du tout. Mais on ne peut pas tenir à moyen terme avec des astuces comme celles-là. La scène nationale s'assèche. Nous ne sommes plus à l'endroit de ce que doit être une scène nationale.

**« Je vais partir. Je ne sais pas encore quand. Ce sera dans trois semaines ou peut-être quatre, cinq... »**

Lors du vote sur la dernière subvention, l'Élu RN Marc de Fleurian a demandé si elle était liée à votre indemnité de départ. Est-ce que c'est le cas ?

Non, ce n'est pas lié. Je ne sais d'ailleurs pas quelle sera mon indemnité. Cela n'a fait et ne fera l'objet d'aucune négociation en ma présence. Les conditions de mon départ se traitent par conseils juridiques interposés. Elles sont placées sous la règle stricte de la confidentialité. J'en ignore le contenu définitif. Mes seules demandes étaient de pouvoir travailler au moins jusqu'au 1er janvier 2024, et puisqu'il ne s'agissait pas d'une démission, que le droit du travail soit respecté.

Vous partez après 33 ans de direction, quel est votre état d'esprit ?

Quand la maire a fait savoir qu'elle conditionnait la subvention du Channel à mon départ, je n'ai pas



Francis Peduzzi est directeur du Channel, scène nationale de Calais, depuis le 8 janvier 1991.

résisté et j'ai dit que je m'en allais. Si je suis encore là, ce n'est pas de mon fait. Je ne suis pas dans un jeu de « je pars, je ne pars pas ». Pour moi comme pour l'équipe, qui est dans l'incertitude, je dois partir au plus vite, c'est mieux pour tout le monde. Car c'est insupportable. Même si j'ai toujours plaisir à venir dans ce lieu... Et avec l'équipe, nous travaillons à la préparation de la saison prochaine.

**« Ce que je regrette, c'est que ce lieu n'a pas été choyé, le propriétaire (la Ville) n'a eu à son égard qu'indifférence et désinvolture. »**

Il vous a été reproché de ne pas avoir créé suffisamment de liens entre le Channel et les habitants des quartiers prioritaires. Qu'en pensez-vous ?

C'est faux. Cela fait partie des ca-

lommies régulières à notre endroit. Il suffit de lire le dernier Sillage (journal mensuel du Channel), où il y a deux pages entières sur un travail que l'on a fait avec la compagnie XY au Fort Neuluy. Ceux qui nous font ce reproche sont les mêmes qui nous ont refusé tous les projets dits « politique de la ville », qui ont précisément comme caractéristique de permettre de mener des projets dans les quartiers. Ce reproche est d'une hypocrisie absolue.

Il y a une image qu'on prête au Channel, qui est celle d'un lieu en vase clos, réservé à des personnes aisées et cultivées. Comment y réagissez-vous ?

C'est une autre calomnie. Répandue par des gens qui ne mettent jamais les pieds au Channel et qui ne fonctionnent qu'avec des a priori.

La population n'est pas dupe de cette image-là et a parfaitement compris le caractère infamant de tels propos. Cela s'est encore véri-

fié lors des deux derniers week-end de décembre au Channel, où le public, en nombre considérable, était parfaitement à l'image de la population de cette ville, avec une diversité d'âges et de conditions sociales. C'est la caractéristique du public du Channel.

Xavier Bertrand a fortement contribué à relancer Feux d'Hiver. Il a dit beaucoup de bien de votre travail et du Channel, et pourtant il n'a pas pris position dans la situation qui vous oppose à la Ville.

Je l'ai croisé en juin dernier. On a eu une conversation très agréable, comme on en a toujours eu. Il est un homme politique suffisamment aguerri pour savoir ce qu'il a à dire et ce qu'il a à faire. Je n'ai jamais menti quoi que ce soit à qui que ce soit.

Le coup le plus rude, est-ce que ce n'est pas quand le ministère de la Culture vous demande de partir comme l'a souhaité le maire de Calais ?

Comme je l'ai fait moi-même, le





LES FAITS

- **Les relations** entre le maire de Calais depuis 2008 et le directeur du Channel depuis 1991, Francis Peduzzi, n'ont jamais vraiment été cordiales.
- **Lors de la réunion** du conseil d'administration de la scène nationale du 18 janvier 2023, Pascal Pestre, adjoint à l'attractivité du territoire, a déclaré que « la maire de Calais a envie de voir un autre projet naître au Channel, donc c'est forcément une question liée à son directeur ».
- **La date** de cette déclaration ne devait rien au hasard puisque le moment était venu de renouveler l'Autorisation d'Occupation Temporaire du site, propriété de la Ville de Calais, et la Convention Pluriannuelle d'Objectifs, où s'inscrivent les ambitions de la scène nationale et, en contrepartie, le montant des subventions annuelles des partenaires, dont la Ville de Calais.
- **Le sujet** a rebondi au conseil municipal du 7 février, l'opposition de gauche demandant à la majorité municipale de préciser ses intentions vis-à-vis de Francis Peduzzi et du Channel. Pascal Pestre y avait confirmé la volonté de voir Francis Peduzzi partir et un nouveau directeur le remplacer, puisque l'actuel directeur ne veut pas changer son projet.
- **La mairie** reproche au directeur du Channel de ne pas vouloir augmenter les tarifs, et de se livrer « à un chantage financier permanent » en termes de subventions.
- **Un compromis** a été trouvé, sous l'arbitrage du Ministère de la Culture. Francis Peduzzi a accepté de partir contre l'engagement de la Ville de combler sa subvention au Channel à hauteur de 800 000 euros (alors que la convention prévoit 900 000 euros).
- **Au total**, après une ultime subvention versée en décembre, la Ville aura versé 720 000 euros au Channel pour l'année 2023.

Pour l'adjoint au maire Pascal Pestre : « Ce n'est pas la fin du Channel ! »



« Il est arrivé un moment où ce n'était plus possible de travailler avec Francis Peduzzi » répète l'adjoint au maire de Calais à l'attractivité du territoire, Pascal Pestre, en évoquant des difficultés relationnelles avec le directeur de la scène nationale. Et de marteler : « Contrairement à ce que certains voudraient faire croire, ce n'est pas la fin du Channel ! Un jury va se réunir, avec les financeurs dont la Ville de Calais, sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, et ce jury désignera une nouvelle direction à partir du projet du candidat ou de la candidate. Un projet qui sera conforme aux attentes qu'on peut avoir d'une scène nationale. La nouvelle ministre de la Culture a parlé de « culture pour tous » et c'est exactement ce que nous voulons pour le Channel, à savoir une plus grande implication à l'extérieur de ses murs. Et nous espérons en parler de façon plus apaisée avec la future direction. »

Pascal Pestre, qui confirme que l'engagement pris auprès du Ministère de la Culture était bien de 800 000 euros annuels en cas de départ de Francis Peduzzi, précise qu'il doit s'appliquer sur le premier budget postérieur au départ de l'actuel directeur. Autrement dit 800 000 euros de la part de la Ville en 2024. Les termes, pourtant, laissaient plutôt entendre que ce serait après la décision du départ de Francis Peduzzi, annoncée début septembre.

L'éviction de Francis Peduzzi après 33 ans de direction du Channel, et un bilan qui parle de lui-même, appelle chez Pascal Pestre cette réflexion : « Un nouveau projet ne signifie pas qu'il faut tout remettre en cause. Il faut évidemment tenir compte de l'histoire du lieu. Par exemple, on n'imagine pas le Channel sans son école de cirque. » L'adjoint voudrait également éloigner les craintes quant à l'ingérence de la Ville dans la future programmation du Channel : « Nous ne le faisons pas auprès de la compagnie d'Hervé Kouby, qui intervient auprès de toutes les populations sans même qu'on lui demande. Nous ne le faisons pas non plus auprès de l'Alhambra, qui est une entreprise privée mais dont les murs appartiennent à la Ville, et nous ne le faisons même pas au théâtre municipal et à Gérard Philippe, qui a programmé des artistes qui ont tenu sur scène des propos assez virulents contre la Ville. On les laisse s'exprimer. Donc, il n'y a aucune raison qu'on interviene sur la programmation du Channel. »



ministère de la Culture a privilégié la pérennité du Channel. Et c'est normal. Mais le ministère n'est pas un et indivisible. Je me suis senti extrêmement soutenu par l'échelon national. Mais ma question personnelle n'est plus intéressante. Elle est résolue. L'important, c'est ce qui va arriver maintenant pour le Channel, pour l'équipe et pour ce lieu. Ce que je regrette, c'est que ce lieu n'a pas été choyé, le propriétaire (la Ville) n'a eu à son égard qu'indifférence et désinvolture.

« Xavier Bertrand est un homme politique suffisamment aguerri pour savoir ce qu'il a à dire et ce qu'il a à faire. Je n'ai jamais menti quoi que ce soit à qui que ce soit. »

Il y a un paradoxe, c'est que la priorité municipale est donnée aux machines, au détriment du Channel, qui a pourtant fait naître cet engagement pour ce type de spectacle. C'est peut-être ça qui est insupportable pour la Ville et son maire. L'histoire des géants est née de ma seule décision en 1994. Et sans géants, pas de dragon. Mais je ne suis pas dans la rancune. Nous avons tenu 15 ans, Gilles Taveau, le président de l'association, et moi-même, puisque l'hostilité municipale remonte aux premiers jours de l'élection de Natacha Bouchart, en 2008. Je veux d'ailleurs rendre publiquement hommage à Gilles Taveau car il a joué un rôle essentiel dans mon histoire et celle du Channel. ■ Nous publierions d'autres moments de cet entretien dans une prochaine édition. Il y sera question du parcours professionnel de Francis Peduzzi.

LES AUTRES POINTS

Francis Peduzzi entend partir comme il est venu

Les adieux de Francis Peduzzi au Channel auraient pu prendre la forme d'une dernière rencontre publique, mais il n'en sera rien : « Je n'ai aucune intention de ce genre. Je suis arrivé discrètement, je partirai discrètement. C'est ma volonté. »

Un livre, sûrement

En revanche, Francis Peduzzi pourrait écrire sa propre rétrospective de 33 ans de direction du Channel : « L'Éditrice d'Actes Sud est venue me voir, juste avant Noël. Ce n'était pas pour me proposer de faire de l'histoire du Channel un livre, mais le sujet est venu dans la conversation. Nous verrons. Ce qui est sûr, c'est que j'ai envie d'écrire une histoire du Channel. J'ai récemment écrit : L'histoire du Channel n'a pas vocation à se diluer dans le verbe désobligeant des effaceurs de mémoire. »

Lena Pasqualini pour assurer l'intérim

Le Channel ne restera pas sans direction. C'est prévu, la directrice adjointe Lena Pasqualini prendra la

succession par intérim de Francis Peduzzi, qui le confirme en s'interdisant d'évoquer sa succession à plus long terme. Concernant l'intérim par Lena Pasqualini : « Oui, l'État en a décidé ainsi. C'est un choix d'évidence. Sur sa succession, je n'interfererai pas. La décision revient au conseil d'administration du Channel, et la ministre aura le dernier mot. »

Rachida Dati ne change pas la donne

Les dés sont jetés, la nomination d'une nouvelle ministre de la Culture en la personne de Rachida Dati ne changera rien au sort de Francis Peduzzi. Mais loquemment l'engagement pris avant cette nomination demeure. Par ailleurs, sa prédécesseuse Rima Abdul-Malak était annoncée à Calais, au vernissage de l'exposition de Frank Smith, l'Atlas des Deux-Mers, le 20 octobre. Soit un peu plus d'un mois après l'annonce de son départ par Francis Peduzzi. La ministre n'est pas venue. Officiellement, en raison de l'inauguration de la Cité internationale de la langue française, qui avait été finalement reportée au 30 octobre... Le directeur du Channel a fait les comptes : il a connu 17 ministres de la Culture dans sa carrière, commencée sous Jack Lang.